

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FRANCE N'A PLUS LES MOYENS DE FINANCER 11 JOURS FÉRIÉS PAR AN

Pourquoi ne pas définir un nouvel aménagement de ces jours non travaillés ?

Le taux d'emploi en France est passé sous la barre des 50%, pour atteindre précisément 47%, correspondant à plus de 6 millions de chômeurs toutes catégories confondues ! A l'aube de ce mois de mai qui comporte 17 jours travaillés sur les 31 au total, les jours fériés sont devenus un vrai luxe en période de crise ou de pré-reprise. Comment la France peut-elle continuer à se voiler la face sur ce sujet, alors qu'un nouvel aménagement de ces jours permettrait de créer des emplois et de retrouver de la croissance ?

Samuel Tual, président du groupe ACTUAL et auteur du livre « Le Travail pour tous » (mars 2015), préconise d'accoler quelques journées non travaillées aux week-ends, afin de diminuer l'impact négatif de ces jours fériés sur la rentabilité des entreprises françaises et d'apporter plus de flexibilité. Les chiffres avancés par l'OCDE, le MEDEF, l'INSEE, les organisations syndicales... témoignent des grands écarts dans l'impact mesuré sur la suppression de 2 jours fériés en France. Mieux vaut avoir une réflexion globale sur la tendance positive générée auprès des entrepreneurs et agir sur l'inertie réglementaire, en testant cette mesure rapidement pour l'évaluer grande nature !

Une mesure simple pour créer plus d'emplois et pour générer de la croissance

« Plus nous travaillons, plus nous produisons et plus il y a du travail. Plus les entreprises sont performantes, plus elles créent d'emplois », indique Samuel Tual dans son ouvrage *Le Travail pour tous*. Concernant les jours fériés, la moyenne européenne se situe à 9 jours. En France, nous sommes à 11. Des pays comme le Danemark, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas... ou l'Allemagne n'ont pas hésité à diminuer le nombre de jours fériés et à positionner certains jours les vendredis ou les lundis. Cette mesure a été source de gains de productivité.

L'OCDE, tout comme le MEDEF, les syndicats ou encore l'INSEE ont réalisé des études sur l'impact, en France, de la suppression de 2 jours fériés sur les 11 au total. Pour le MEDEF, cette mesure impliquerait 100 000 créations d'emplois et 1% de croissance en plus. Pour l'OCDE, l'impact sera de -0,2% à +0,2% sur le PIB. Les données résultantes ont systématiquement engendré une controverse très organisée sur ce sujet sensible. Au-delà de ces chiffres, il faut plutôt retenir la tendance globale à générer plus de flexibilité dans le cadre d'une économie française moribonde et à redonner confiance à des entrepreneurs qui attendent des signes positifs pour prendre plus de risques.

De surcroît, les modalités pratiques de mise en application pour les entreprises sont extrêmement contraignantes, sous l'aspect organisationnel (notamment dans les industries et les services), sans compter la gestion du nombre et du type de jours non travaillés : les bulletins de salaire en témoignent, cumulant les congés payés, les jours de RTT et autres mesures dites de solidarité comme le lundi de la Pentecôte. Qui sait encore aujourd'hui à qui ou à quoi sert ce jour de solidarité ? Initialement mis en place en faveur des personnes âgées, ce jour a rapporté plus de 20 milliards d'euros depuis sa mise en application en 2005 (loi 24 juin 2004). Ces milliards d'euros versés par les entreprises à l'état ne sont aujourd'hui plus du tout fléchés.

Retrouver un taux d'activité supérieur à 80% par des mesures simples

En 10 ans, le chômage structurel est passé de 4% à 9%. Et même si la croissance reprend, ce qui semble être le cas grâce à des éléments mécaniques liés à l'économie mondiale, l'impact positif de ce regain de croissance jouera sur le chômage conjoncturel et aucunement sur ces 9% de chômage structurel. La pyramide des âges aidera ensuite dans la diminution du chômage mais les grands problèmes socio-économiques français seront déplacés massivement vers les retraités car les baby-boomers entreront très prochainement à la retraite sans que nous ayons des solutions de financement pour toute cette génération.

Nous n'avons d'autre alternative, afin de transmettre à nos enfants plus de confiance et un avenir un peu plus rose, que de procéder à des changements en profondeur en valorisant le travail. Dans ce domaine, deux solutions principales s'offrent à nous : immerger les jeunes plus tôt dans le monde du travail et créer les conditions pour que les seniors travaillent plus tard. La revalorisation du travail, par le biais de mesures fortes, doit permettre à la France de retrouver un taux d'activité au moins égal à 80%. « Des solutions positives existent pour revaloriser le travail en France, pour sortir de contraintes qui étouffent l'économie, les salariés et les entreprises. La première souffrance de l'Homme aujourd'hui n'est-elle pas d'être privé d'emploi ? », souligne Samuel Tual.

Il faut réfléchir autrement, sortir du global pour aller au local, redonner du sens au contrat et à l'initiative locale, en ouvrant l'économie à la libre entreprise, à la possibilité au plus grand nombre d'entreprendre, d'innover, d'investir.



CONTACT PRESSE :

UNE IDÉE COM AGENCE MICHAËL DRAÏ
5 rue du Commandant Lamy – 75011 Paris
Tél : +33 (0)1 43 29 00 48
info@uneidee.com

(*) « Le Travail pour tous », par Samuel Tual

Le Duc.s Editions, collection Alisio

Sortie en librairie le 20 mars 2015 – 5 500 exemplaires.